

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), **Adjoint**,

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

M. Didier MOTHES, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.



07- 24 Mai 2011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES FONCTIONNEMENT -
ANNEE 2011

Rapporteur : M. Roux

Vu les demandes respectives de chaque association,

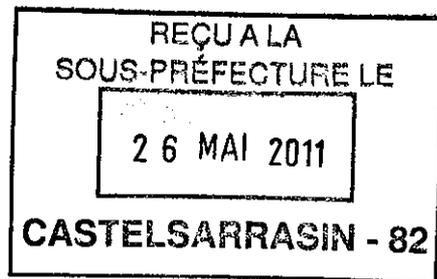
Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SPORTS		
	2010	DECISION
Amicale Laïque	2 900 €	2 900 €
C.A.M. Athlétisme	4 900 €	4 900 €
C.A.M. Volley	600 €	600 €
Ecurie du Chasselas	300 €	300 €
Groupe Motonautique Moissac-ski nautique	700 €	700 €
Karaté Club Moissagais	1 300 €	1 300 €
Moissac Cyclo sport	900 €	900 €
Moissac Gym	3 900 €	3 900 €
Moissac Judo	2 600 €	2 600 €
Moto Club Moissagais	1 000 €	1 000 €
Nouveau Souffle	500 €	500 €
Pétanque Moissagaise	1 000 €	1 000 €
Pétanque du Pont Neuf	1 000 €	1 000 €
Tennis club Moissagais	2 400 €	convention
UNSS Cité scolaire	275 €	275 €
UNSS Jeanne d'Arc	65 €	65 €
USEP	430 €	430 €
OMS	3 500 €	3 500 €
<i>Enveloppe non affectée</i>		755,22 €
TOTAL	28 270 €	26 625,22 €

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.



Pour copie conforme
Moissac le 25 mai 2011
Le Maire



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :